

Une progression économique structurellement saine

5

5.1 LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE DU FOOTBALL FRANÇAIS

5.2 UN FOOTBALL PROFESSIONNEL ASSAINI

LES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS CONFIRMENT LEURS BONS RÉSULTATS

LIGUE 1 : CONSOLIDATION DE LA SITUATION BÉNÉFICIAIRE DES CLUBS

DES BASES ÉCONOMIQUES FAVORABLES POUR INVESTIR

LA LIGUE 2 MAINTIENT LE CAP DE LA CROISSANCE

La transparence financière du football français

Demandant toujours davantage de transparence de la part de ses clubs, la Ligue de Football Professionnel se doit de jouer également la carte du professionnalisme et de la transparence dans l'activité de commercialisation de ses droits. A ce titre, les derniers produits mis sur le marché par la LFP en 2006 et 2007 (Coupe de la Ligue, Ligue 2, magazine toutes compétitions) ont fait l'objet de procédures de vente claires et cohérentes, gages d'une compétition équitable entre tous les candidats et d'une commercialisation satisfaisante pour les clubs.

L'engagement de transparence financière des clubs de football professionnels se matérialise par la publication, pour la cinquième saison d'affilée, des comptes des clubs en annexe au rapport de la DNCG. Cette démarche volontaire a recueilli une adhésion unanime de la part des 40 clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 qui ont tous accepté de publier leurs données financières.

Cette publication est la seule dans le football européen permettant de rassembler des données financières, examinées par la DNCG, sur tous les clubs professionnels d'un même pays.

Cette démarche de transparence s'avère utile puisqu'elle donne des éléments de comparaison aux clubs eux-mêmes, mais elle participe plus globalement à véhiculer une image positive du secteur auprès des tiers (banques, partenaires, fournisseurs...). Cet aspect offre, indirectement, également davantage de perspectives économiques aux clubs (obtention de financements, sponsoring...).

Enfin, une étape supplémentaire dans la transparence des données financières vient encore d'être franchie avec la cotation boursière sur les marchés réglementés. Les contraintes imposées aux clubs cotés en matière d'élaboration et de diffusion d'informations financières sont encore de nature à renforcer le professionnalisme des clubs dans ce domaine et à contribuer à l'amélioration de l'image du football professionnel.

Un football professionnel assaini

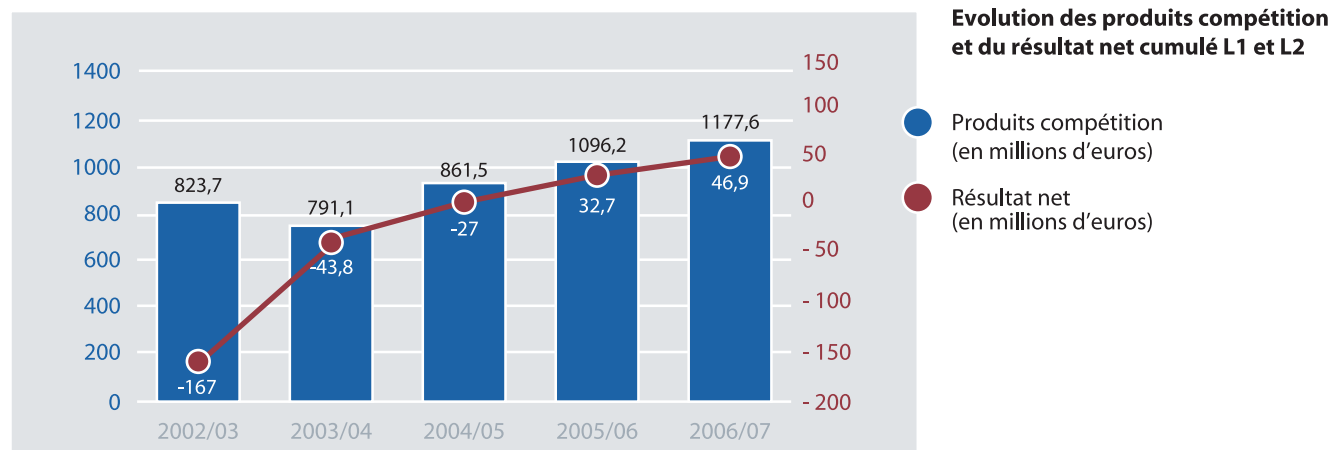
Les clubs professionnels français confirment leurs bons résultats

Le chiffre d'affaires (hors transferts) du football professionnel (cumulé Ligue 1 + Ligue 2) se situe désormais à 1,178 milliard d'euros. Il confirme donc sa bonne dynamique par une hausse de ses produits compétition de l'ordre de +8%, ce qui permet à la France de rester dans le peloton de tête des grands championnats européens en termes de ressources.

Il convient également de noter que tous les postes des produits compétition affichent une progression très homogène puisque la structure des produits reste inchangée. Cela montre que les clubs parviennent à assurer une diversification satisfaisante de leurs revenus, sans augmenter leur dépendance vis-à-vis des seuls revenus audiovisuels.

Pour la seconde année consécutive, les résultats nets des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 demeurent positifs, ce qui permet au résultat net cumulé d'atteindre un plus haut de 46,9 millions d'euros, en progression de +43%.

Les bons résultats intrinsèques de la grande majorité des clubs, conjugués au soutien des actionnaires des autres clubs, permettent aux capitaux propres cumulés d'afficher une progression de +34%, à 246 millions d'euros.



Ligue 1 : consolidation de la situation bénéficiaire des clubs

Le résultat net des clubs de Ligue 1 est positif pour la deuxième saison d'affilée, après cinq saisons de déficit. Il progresse même de +15 millions d'euros pour atteindre 42,8 millions d'euros.

Les produits compétition progressent de +62 millions d'euros, à 972 millions d'euros. Cette augmentation provient d'une hausse régulière de la plupart des postes de recettes, à l'exception des subventions des collectivités qui restent stables depuis plusieurs saisons.

Ces nouvelles ressources ont été massivement investies par les clubs dans leur effectif professionnel. En effet, les clubs continuent à favoriser leur compétitivité sportive par la mise en place d'une politique salariale incitative puisque leur masse salariale (rémunération + charges sociales) progresse de +15% sur la saison 2006-2007. Le plein effet du dispositif de droit à l'image collective a contribué à alléger le montant de charges sociales payées par les clubs et ainsi permis aux clubs de conserver leurs meilleurs joueurs et d'en attirer d'autres, dans un environnement européen des clubs toujours aussi concurrentiel. La masse salariale des clubs de Ligue 1 reste toutefois contenue à 66% du total des charges, soit 64% des produits.

La contribution mutation a plus que doublé sur la saison, passant de +14,7 millions d'euros en 2005-2006 à +31,7 millions d'euros sur 2006-2007. Alors que les achats de joueurs se maintiennent à un niveau élevé, les cessions ont bénéficié de la bonne tenue du marché international des transferts, ce qui a conduit à une hausse des produits de cession.

Ces bons résultats financiers entraînent logiquement une hausse de l'imposition sur les sociétés pour 1,6 millions d'euros supplémentaires, soit une charge de 21,9 millions d'euros au total.

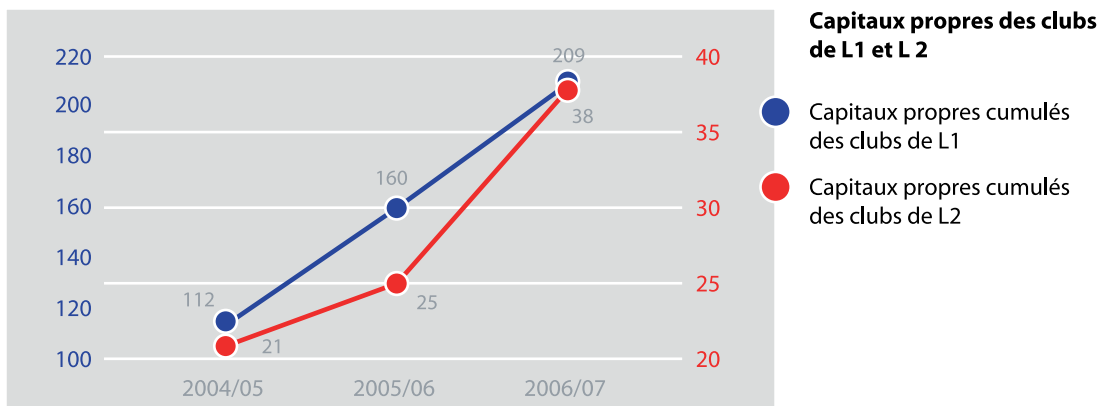
La structure financière des clubs s'en trouve également renforcée puisque le résultat net positif de la saison 2005-2006 ainsi que plusieurs abandons de comptes courants significatifs se retrouvent dans la progression des capitaux propres. Ces abandons de comptes courants expliquent également la baisse de ce poste sur la saison 2006-2007. Autre élément rassurant en termes de solidité financière des clubs, mais n'apparaissant pas directement dans les comptes : la solidité et la surface financière de leurs actionnaires de référence. De plus en plus de clubs bénéficient ainsi d'un soutien financier puissant leur permettant de pourvoir à d'éventuels déficits financiers et/ou de financer le développement des clubs concernés.

Des bases économiques favorables pour investir

Le poste « capital joueurs » des clubs de Ligue 1 reste stable à 267 millions d'euros contre 263 millions en 2005-2006. Toutefois, ce poste, indiquant la valeur comptable des contrats de joueurs professionnels en cours, ne reprend pas la valeur des joueurs évoluant dans leur club formateur ou étant arrivés dans leur club sans paiement d'une indemnité de mutation. Or, la formation de jeunes joueurs représente une ressource importante pour nombre de clubs français. La valorisation du poste « capital joueurs » n'est donc qu'un indicateur incomplet de la valeur globale des effectifs d'un championnat puisqu'elle n'intègre pas la valeur de joueurs tels que Ben Arfa, Benzema ou encore Nasri, joueurs à la valeur sportive et financière incontestable.

Au final, la saison 2006-2007 voit les clubs de Ligue 1 confirmer la tendance bénéficiaire aperçue la saison précédente. Cette saison est également marquée par la bonne diversification des revenus des clubs, dont l'accroissement de la dépendance vis-à-vis des droits audiovisuels est désormais enrayé.

L'assainissement financier du championnat de Ligue 1 s'est donc poursuivi sur 2006-2007, les clubs ont désormais retrouvé une marge de manœuvre financière leur permettant pour les saisons prochaines de consacrer des moyens aux investissements sportifs en infrastructures et/ou en joueurs.



La Ligue 2 maintient le cap de la croissance

Pour la première année, la Ligue 2 dépasse les 200 millions de produits compétition. La dynamique de la hausse des produits se poursuit avec une progression de près de +11%, soit près de 20 millions d'euros de ressources complémentaires, répartis sur tous les postes de produits.

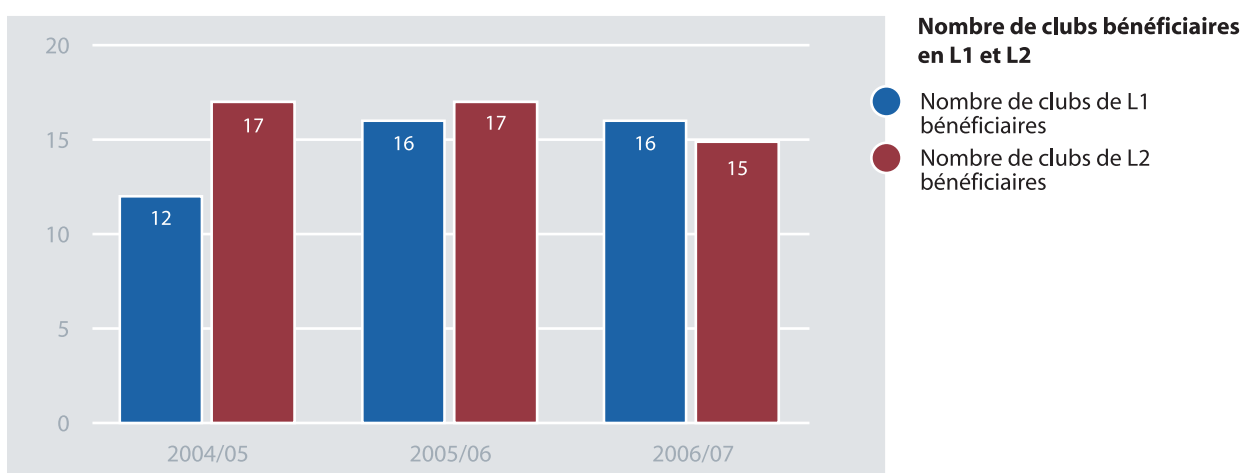
Ces produits supplémentaires ont été intégralement investis dans les joueurs, puisque la masse salariale chargée augmente de +20 millions d'euros.

La contribution mutation établit un nouveau sommet à +20 millions d'euros. La Ligue 2 renforce son rôle de pépinière de talents pour la Ligue 1, mais elle conclut également davantage de transactions avec l'étranger.

Les capitaux propres affichent une hausse de plus de 50% pour atteindre 37,8 millions d'euros. Ce niveau de capitaux propres est réconfortant et permet aux clubs de Ligue 2 de trouver de nouvelles sources de financement, notamment auprès des banques.

Le capital joueurs continue de progresser, +2,2 millions d'euros, pour culminer à 9 millions d'euros. Cette nouvelle progression résulte de l'effet conjugué de l'investissement des clubs et de l'effet périmètre des clubs relégués en Ligue 2 (ces derniers étant descendus en Ligue 2 avec des effectifs déjà constitués).

Le résultat net termine à un niveau confortable, supérieur à 4 millions d'euros, pour la troisième saison consécutive.



La contribution fiscale et sociale du football professionnel français dépasse la barre des 500 millions d'euros

La poursuite de la croissance du chiffre d'affaires du football professionnel en 2006/2007 a permis d'augmenter la contribution fiscale et sociale de toutes ses composantes (instances sportives, clubs, joueurs...).

En 2006/2007, les clubs ont ainsi versé près de 83 millions d'euros en impôts et taxes (taxe sur les salaires, formation continue, taxe d'apprentissage, effort de construction, taxe professionnelle, impôt sur le bénéfice, taxe « Buffet ») et 161 millions d'euros en charges sociales. La mise en place du droit à l'image collective est ainsi un succès pour toutes les parties concernées : les clubs peuvent proposer de meilleures conditions salariales afin de conserver ou de recruter les meilleurs footballeurs, les joueurs voient leur talent récompensé et les finances publiques ne subissent aucune baisse de leurs ressources puisque le montant des charges versées par les clubs augmente en valeur absolue.

Pour ce qui concerne la contribution des joueurs, nos estimations se montent à 66 millions d'euros au titre des charges salariales et 195 millions d'euros au titre de l'impôt sur le revenu.

